



# Communiqué de presse

Embargo: 27.05.2013, 9:15

---

## 3 Vie active et rémunération du travail

N° 0351-1305-00

Enquête suisse sur la population active et statistiques dérivées: heures de travail

### 7,7 milliards d'heures travaillées en 2012

Neuchâtel, 27.05.2013 (OFS) – **Selon les résultats de l'Office fédéral de la statistique (OFS), le nombre total d'heures travaillées dans le cadre professionnel en Suisse a atteint 7,738 milliards d'heures en 2012, soit une augmentation de 0,4% par rapport à l'année précédente. Entre 2007 et 2012, la durée hebdomadaire effective du travail des salariés à plein temps reste presque inchangée (41 heures 23 minutes en 2012), alors que le nombre de semaines de vacances progresse légèrement.**

Selon la statistique du volume du travail (SVOLTA), le nombre d'heures travaillées par l'ensemble des actifs occupés en Suisse atteint 7,738 milliards en 2012, soit 0,4% de plus que l'année précédente. La progression est due essentiellement à l'augmentation du nombre d'emplois (+1,5%), compensée en partie par une diminution de la durée annuelle effective de travail par emploi (-1,0%). En effet, aussi bien la durée hebdomadaire effective de travail par emploi (-0,8%) que le nombre moyen de semaines normales d'occupation par emploi (-0,3% de 46,7 à 46,5 semaines; en 2012, il y a eu plus de jours fériés tombant sur un jour ouvrable) ont baissé.

#### **Durée effective de travail des salariés à plein temps stable sur 5 ans**

Entre 2007 et 2012, la durée hebdomadaire effective de travail des salariés à plein temps reste stable (+1 minute à 41 heures 23 minutes en 2012). On n'observe sur cette période que peu de changement tant dans la durée d'absences (-1 minute à 1 heure et 34 minutes) que dans la durée d'heures supplémentaires (+2 minutes à 1 heure et 11 minutes). Ces deux composantes ont compensé la légère baisse de la durée hebdomadaire contractuelle de travail (-2 minutes à 41 heures et 47 minutes).

### **Plus de 45 heures hebdomadaires dans le secteur primaire**

Ce sont les salariés à plein temps du secteur primaire qui présentent toujours la charge de travail la plus élevée par semaine (durée effective de 45 heures et 23 minutes en 2012). Suivent, dans l'ordre, les branches «Activités financières et d'assurances» (42 heures et 36 minutes), «Hébergement et restauration» (42 heures et 13 minutes) et «Activités spécialisées, scientifiques et techniques» (42 heures et 8 minutes).

### **Plus d'absences que d'heures supplémentaires**

D'une manière générale, chez les salariés à plein temps, les heures supplémentaires (taux 2012: 2,8%) sont moins élevées que les heures d'absences (taux 2012: 3,8%). Les seules exceptions sont observées dans les branches «Activités financières et d'assurances», «Activités spécialisées, scientifiques et techniques» et «Autres activités de services». Ces dernières enregistrent un taux d'absences plus bas (respectivement 3,0%, 2,5% et 2,7%) que celui des heures supplémentaires (5,4%, 3,9% et 2,9%).

### **Taux d'absences pour raison de santé**

Le taux d'absences pour raison de santé (maladie ou accident) des salariés à plein temps s'élève à 2,8%. Le taux le plus faible (1,7%) s'observe dans la branche «Activités spécialisées, scientifiques et techniques», les taux d'absences pour raison de santé les plus élevés dans les branches «Construction» (3,3%), «Santé humaine et action sociale», «Immobilier, activités administratives», «Transports et entreposage» et «Hébergement et restauration» (3,1% pour ces 4 branches).

Exception faite des «Agriculteurs, sylviculteurs» qui présentent un taux d'absence pour raison de santé parmi les plus bas (2,3%), ce taux est fortement lié au niveau de qualification de la profession exercée: il est de 2,0% pour les salariés à plein temps des professions les plus qualifiées «Directeurs, cadres de direction, gérants» et «Professions intellectuelles et scientifiques», alors qu'il se situe à 3,6% pour les salariés à plein temps des «Professions élémentaires» et à 3,9% pour les «Conducteurs et assembleurs».

### **Légère augmentation du nombre de semaines de vacances**

Selon l'enquête suisse sur la population active (ESPA), le nombre de semaines de vacances des salariés à plein temps (15-64 ans, sans les salariés propriétaires de leur entreprise) a légèrement augmenté entre 2007 et 2012 de 4,9 à 5,0 semaines par année, poursuivant ainsi la tendance à la hausse observée depuis 15 ans (4,6 semaines en 1996). Les salariés les plus âgés (50-64 ans: 5,5 semaines en 2012) et les plus jeunes (15-19 ans: 5,2 semaines) disposent de plus de vacances que les salariés âgés de 20 à 49 ans (4,8 semaines).

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE  
Service de presse

.....  
**Renseignements:**

Rongfang Reutter, OFS, Section Travail et vie active, tél.: +41 32 71 36486,  
e-mail: [Rongfang.Reutter@bfs.admin.ch](mailto:Rongfang.Reutter@bfs.admin.ch)

.....  
Service de presse OFS, tél. : +41 32 71 36013, fax : +41 32 71 36281, e-mail: [kom@bfs.admin.ch](mailto:kom@bfs.admin.ch)

Commandes de publications : tél. : +41 32 71 36060, fax : +41 32 71 36061  
e-mail : [order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch> > [Thèmes](#) > [03 - Travail, rémunération](#)

Abonnement aux communiqués de presse sous format électronique (PDF) à l'adresse :  
<http://www.news-stat.admin.ch>

.....  
Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

## **Annexe méthodologique**

### **Statistique du volume du travail (SVOLTA)**

La SVOLTA est une statistique de synthèse élaborée sur la base des données de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) ainsi que d'autres sources. Le but principal **de la SVOLTA est l'estimation des heures de travail effectivement accomplies dans l'économie suisse**. Le volume de travail se réfère au nombre total d'heures de travail productives au sens de la comptabilité nationale. La SVOLTA prend donc en considération :

- Les personnes, indépendantes ou salariées, qui ont travaillé au moins une heure contre rémunération durant l'année de référence.
- Les personnes qui, sans être rémunérées, ont collaboré dans l'entreprise familiale pendant l'année de référence.

Le volume effectif du travail et ses composantes (heures normales, heures supplémentaires et heures d'absences) sont calculés annuellement selon le concept intérieur (ensemble des activités productives effectuées à l'intérieur du territoire suisse), conformément à l'usage de la comptabilité nationale. Le volume effectif de travail s'obtient en additionnant les durées annuelles effectives du travail pour l'ensemble des emplois de l'économie suisse. La durée effective du travail correspond au nombre d'heures de travail normalement effectuées, auxquelles on ajoute les heures supplémentaires et dont on soustrait les absences.

### **Enquête suisse sur la population active (ESPA)**

L'ESPA est une enquête par sondage téléphonique auprès des ménages menée chaque année depuis 1991 par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Elle a pour but de décrire la structure et l'évolution de la population active ainsi que les comportements sur le marché du travail. Afin d'en rendre les résultats comparables sur le plan international, l'OFS s'appuie sur les recommandations du Bureau international du Travail (BIT) et sur les normes d'EUROSTAT applicables aux enquêtes sur les forces de travail.

De 1991 à 2009, l'enquête a été menée au 2<sup>e</sup> trimestre uniquement. Conformément à l'accord bilatéral de coopération statistique entre la Suisse et l'Union européenne, l'ESPA est aujourd'hui menée en continu dans le but de produire des indicateurs trimestriels sur l'offre de travail. Les personnes qui participent à l'enquête sont interrogées 4 fois sur 1 an et demi. L'échantillon de base dès 2010 est constitué d'environ 105'000 interviews annuelles. Un échantillon spécial composé d'environ 21'000 interviews de personnes étrangères complète l'échantillon de base. La population couverte est la population résidante permanente de 15 ans ou plus.

L'ensemble des résultats trimestriels et annuels de l'ESPA et des statistiques dérivées de l'ESPA (dont la SVOLTA) sont également accessibles sous forme de tableaux à télécharger sur le portail statistique de l'OFS.

**T1 Volume annuel effectif du travail et durée annuelle effective du travail selon le sexe, la nationalité, le taux d'occupation et le statut d'activité, 2007-2012**

SVOLTA

Concept intérieur <sup>1)</sup>	Volume annuel effectif du travail en millions d'heures						Durée annuelle effective du travail en heures par emploi					
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Sexe</b>												
Hommes	4'604	4'669	4'664	4'721	4'850	4'844	1'792	1'796	1'791	1'793	1'792	1'770
Femmes	2'646	2'712	2'722	2'787	2'858	2'895	1'240	1'231	1'216	1'249	1'250	1'243
<b>Nationalité</b>												
Suisses	5'232	5'274	5'232	5'287	5'334	5'329	1'503	1'495	1'482	1'498	1'498	1'485
Etrangers	2'018	2'108	2'154	2'221	2'374	2'409	1'653	1'651	1'640	1'665	1'658	1'631
<b>Taux d'occupation</b>												
Plein temps (90%-100%)	5'867	5'971	5'950	6'002	6'169	6'140	1'927	1'930	1'930	1'942	1'932	1'912
Temps partiel (moins de 90%) dont	1'383	1'411	1'436	1'506	1'539	1'598	834	825	816	849	855	862
Temps partiel I (50-89%)	979	999	1'031	1'096	1'129	1'168	1'244	1'237	1'218	1'254	1'251	1'255
Temps partiel II (moins de 50%)	403	411	405	409	410	430	464	456	443	456	457	466
<b>Statut d'activité</b>												
Indépendants	840	799	...	803	787	766	1'859	1'819	...	1'830	1'793	1'748
Salariés propriétaires de leur entreprise	360	377	...	358	371	372	1'973	1'998	...	1'901	1'892	1'882
Collaborateurs familiaux	99	100	...	103	117	112	1'022	978	...	1'065	1'117	1'093
Salariés	5'677	5'813	...	5'931	6'121	6'180	1'503	1'503	...	1'516	1'520	1'507
Apprentis	275	293	...	312	313	308	1'403	1'413	...	1'378	1'376	1'364
<b>Total</b>	<b>7'250</b>	<b>7'382</b>	<b>7'386</b>	<b>7'508</b>	<b>7'708</b>	<b>7'738</b>	<b>1'542</b>	<b>1'537</b>	<b>1'525</b>	<b>1'544</b>	<b>1'544</b>	<b>1'528</b>

1) Ensemble des activités productives effectuées à l'intérieur du territoire économique suisse.  
 ... : Résultats non disponibles (suite au changement de périodicité de la source principale de la SVOLTA, les données pour l'année 2009 ne sont pas disponibles à ce niveau de détail).

**T2 Composantes de la durée hebdomadaire effective du travail des salariés<sup>1)</sup> à plein temps, 2007-2012**

SVOLTA

Concept intérieur <sup>2)</sup>	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2007-2012
Durée hebdomadaire contractuelle du travail	41,81	41,80	...	41,76	41,77	41,78	-2 min
+ Durée hebdomadaire des heures supplémentaires	1,15	1,14	...	1,27	1,23	1,18	2 min
- Durée hebdomadaire des absences	1,59	1,48	...	1,61	1,54	1,57	-1 min
= Durée hebdomadaire effective de travail	<b>41,37</b>	<b>41,47</b>	...	<b>41,42</b>	<b>41,46</b>	<b>41,39</b>	<b>1 min</b>

1) Les salariés propriétaires de leur entreprise sont exclus.  
 2) Ensemble des activités productives effectuées à l'intérieur du territoire économique suisse.  
 ... : Suite au changement de périodicité de la source principale de la SVOLTA, les données pour l'année 2009 ne sont pas disponibles à ce niveau de détail.

**T3 Salariés à plein temps<sup>1)</sup>: composantes de la durée hebdomadaire effective du travail, taux d'absences, taux d'absence en raison de maladie/accident et taux d'heures supplémentaires selon la section économique, 2012**

SVOLTA

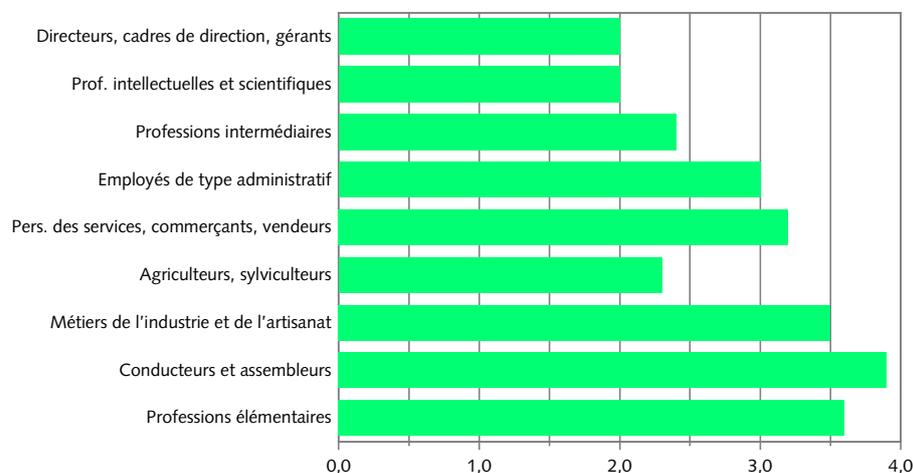
Concept intérieur <sup>2)</sup>	Durée hebdomadaire contractuelle du travail	Durée hebdomadaire des absences	Durée hebdomadaire des heures supplémentaires	Durée hebdomadaire effective du travail	Taux d'absences <sup>3)</sup>	Taux d'absences en raison de maladie/accident	Taux d'heures supplémentaires
	en heures par emploi				en %		
<b>Section économique NOGA</b>							
A Agriculture, sylviculture	46,2	1,7	0,9	45,4	3,6	2,9	1,8
B-E Activité industrielle, prod. d'énergie	41,4	1,7	1,2	40,9	4,1	2,8	2,8
F Construction	42,0	2,2	0,9	40,8	5,1	3,3	2,2
G Commerce, réparation	41,8	1,6	1,2	41,4	3,9	3,0	3,0
H Transports et entreposage	42,0	1,6	0,9	41,3	3,8	3,1	2,1
I Hébergement et restauration	42,8	1,4	0,9	42,2	3,3	3,1	2,0
J Information et communication	41,1	1,6	1,6	41,0	4,0	2,9	3,9
K Activités financières et d'assurance	41,6	1,3	2,2	42,6	3,0	2,2	5,4
L/N Immobilier, activités administratives	42,0	1,5	1,2	41,7	3,6	3,1	2,8
M Act. spécialisées, scient. et techniques	41,6	1,1	1,6	42,1	2,5	1,7	3,9
O Administration publique	41,8	1,6	0,8	41,0	3,9	2,8	2,0
P Enseignement <sup>4)</sup>	...	...	...	...	...	...	...
Q Santé humaine et action sociale	41,8	1,7	0,7	40,9	4,1	3,1	1,8
R/S/T Arts, loisirs, ménages privés, autres	41,8	1,1	1,2	41,9	2,7	2,1	2,9
<b>A-T Total</b>	<b>41,8</b>	<b>1,6</b>	<b>1,2</b>	<b>41,4</b>	<b>3,8</b>	<b>2,8</b>	<b>2,8</b>

- 1) Les salariés propriétaires de leur entreprise sont exclus.
- 2) Ensemble des activités productives effectuées à l'intérieur du territoire économique suisse.
- 3) Comprend les absences pour raisons de santé (maladie, accident), congé de maternité payé, service militaire, service civil, protection civile, réductions de l'horaire du travail, conflits de travail, raisons personnelles/familiales et mauvais temps. Ne comprend pas les vacances et les jours fériés.
- 4) Pour l'enseignement, l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) qui constitue la source principale de la Statistique du volume du travail (SVOLTA) ne tenait pas compte de manière satisfaisante des durées de travail distinctes dans les semaines avec et les semaines sans enseignement. Nous renonçons pour l'instant à publier les données pour cette section.

**Taux d'absences en raison de maladie/accident des salariés occupés à plein temps par grands groupes de profession<sup>1)</sup>, en 2012**

G 1

en %



1) International Standard Classification of Occupations ISCO-08